

Entre

La Mairie de Cléder, représentée par le Maire, Gérard DANIELOU  
Mairie de Cléder, 1 Place Charles de Gaulle, 29233 Cléder, et désignée sous le terme  
« l'Administration », d'une part,

Et

l'association .....  
dont le siège social est situé,.....  
représentée par ..... ( le représentant légal ),  
et désignée sous le terme « l'Association », d'autre part,  
N° SIRET : .....

**ARTICLE 1 - Désignation du site ou de la salle mise à disposition**

Il est convenu la mise a disposition du site ou de la salle : .....  
Pour l' ESPACE KAN AR MOR veuillez préciser ( Amzer Zo, Kan Ar Mor, Office ).....  
.....

**ARTICLE 2 - Durée de la mise à disposition**

Cette convention est consentie et acceptée pour une durée de .....  
qui commencera le ..... à .....heures pour se terminer le .....à.....heures.

**ARTICLE 3 - Destination des lieux mis à disposition**

Nom de la manifestation : .....  
Date de la manifestation : .....  
Estimation du nombre de participants : ..... Nombre de bénévoles : .....  
Entrée :            gratuite            payante  
Buvette :        oui                    non  
Demande de modification de la circulation ou du stationnement :            oui            non  
Type d'activité : ( repas, bal, soirée dansante, loto, spectacle, rencontre sportive )  
.....

**ARTICLE 4 - Demande de matériel (A compléter avec précisions)**

Pour toutes demandes materielles le locataire doit contacter le service concerné pour la disponibilité et la livraison.

Services Techniques - Roger Caroff 06 21 71 43 96 / Espace Kan Ar Mor - Vincent Grondin 06 83 25 61 40

Désignation	Quantités	Commentaires
Barrières métalliques		
Tables Espace Kan Ar Mor		
Tables Espace 2000		
Bancs Espace 2000		
Chaises Espace 2000		
Chaises Espace Kan Ar Mor		
Coffret électrique		
Sono mobile + micro + pied		
Stands cabanon (largeur 4m )		
Remorque podium	m2	
Scène ( plancher bois)	m2	

## **ARTICLE 5 - Obligations de l'emprunteur**

### **1. Démarches à effectuer auprès de la police municipale ( au plus tard 15 jours avant la manifestation )**

Arrêté municipal : modification stationnement, circulation

Ouverture de buvette

Autorisation tardive

### **2. Etat des lieux**

Un état des lieux contradictoire sera établi en présence du représentant légal de l'association et d'un employé communal. A défaut, l'emprunteur sera présumé avoir pris les lieux en bon état.

Etat des lieux d'entrée le ..... à ..... Etat des lieux de sortie le ..... à .....

L'état des lieux de sortie sera effectué au plus tard à 9h le lendemain de la fin de mise à disposition, exception faite le dimanche. Dans le cas d'une fin de mise à disposition le dimanche, l'état des lieux sera réalisé le lundi matin.

Dans le cas de mise à disposition successive le samedi et dimanche, à deux associations , un état des lieux commun sera réalisé lors de l'état des lieux d'entrée de la première association.

Les clés de la salle seront remises au représentant légal de l'association lors de l'état des lieux d'entrée.

### **3. Obligations d'entretien**

L'emprunteur s'engage à restituer les locaux après les avoir nettoyés et à réparer toutes dégradations.

### **4. Assurance**

L'emprunteur s'engage à souscrire une police d'assurance contre le vol, l'incendie, les dégâts des eaux, et couvrant sa responsabilité civile. Une copie du contrat devra être produite à l'appui de la présente convention.

### **5. Sécurité**

Je soussigné .....  
représentant légal de l'association et responsable de l'organisation de la manifestation, atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur ( utilisation de la salle et consignes de sécurité ), joint à ce document, ayant valeur contractuelle et m'engage à le faire respecter.

Le service de sécurité incendie devra être assuré par un agent SSIAP 1 pour les manifestations ouvertes au public. La copie du diplôme SSIAP 1 ainsi que les coordonnées de l'agent devront être fournis à l'appui de cette convention.

### **6. Sanctions**

En cas d'inexécution de l'une ou l'autre des obligations de l'emprunteur, aucune mise à disposition ultérieure ne pourra être envisagée.

## **ARTICLE 6 - Dépôt de garantie**

Pour garantir la bonne exécution des obligations de l'emprunteur, ce dernier s'engage à verser au propriétaire qui le reconnaît la somme de .....euros par chèque numéro.....en date du ..... Cette somme sera remboursable en fin de mise à disposition après déduction des sommes dues par l'emprunteur.

Le représentant légal  
Mme / Mr .....  
Pour l'association

Monsieur le Maire  
Gérard Daniélou  
Pour l'administration

Fait à ....., le .....

Fait à ....., le .....

Signature

Signature